

LE CANADA

Fondé en 1879

Prix de l'abonnement

En av. pour la ville... \$4.00

En av. en dehors de la ville... 3.00

En av. hebdomadaire... \$1.6

En av. mensuel... \$4.8

En av. trimestriel... \$14.4

En av. semestriel... \$28.8

En av. annuel... \$57.6

En av. par trimestre... \$19.2

En av. par semestre... \$38.4

En av. par année... \$76.8

En av. par mois... \$6.4

En av. par semaine... \$1.6

En av. par jour... \$0.4

En av. par ligne... \$0.8

En av. par colonne... \$1.6

En av. par page... \$3.2

En av. par ligne... \$0.8

En av. par colonne... \$1.6

En av. par page... \$3.2

En av. par ligne... \$0.8

En av. par colonne... \$1.6

En av. par page... \$3.2

En av. par ligne... \$0.8

En av. par colonne... \$1.6

En av. par page... \$3.2

En av. par ligne... \$0.8

En av. par colonne... \$1.6

En av. par page... \$3.2

En av. par ligne... \$0.8

En av. par colonne... \$1.6

En av. par page... \$3.2

En av. par ligne... \$0.8

En av. par colonne... \$1.6

En av. par page... \$3.2

En av. par ligne... \$0.8

En av. par colonne... \$1.6

En av. par page... \$3.2

En av. par ligne... \$0.8

En av. par colonne... \$1.6

En av. par page... \$3.2

En av. par ligne... \$0.8

En av. par colonne... \$1.6

En av. par page... \$3.2

En av. par ligne... \$0.8

En av. par colonne... \$1.6

En av. par page... \$3.2

En av. par ligne... \$0.8

En av. par colonne... \$1.6

En av. par page... \$3.2

En av. par ligne... \$0.8

En av. par colonne... \$1.6

En av. par page... \$3.2

En av. par ligne... \$0.8

En av. par colonne... \$1.6

En av. par page... \$3.2

En av. par ligne... \$0.8

En av. par colonne... \$1.6

En av. par page... \$3.2

En av. par ligne... \$0.8

En av. par colonne... \$1.6

En av. par page... \$3.2

En av. par ligne... \$0.8

En av. par colonne... \$1.6

En av. par page... \$3.2

En av. par ligne... \$0.8

En av. par colonne... \$1.6

En av. par page... \$3.2

En av. par ligne... \$0.8

En av. par colonne... \$1.6

En av. par page... \$3.2

En av. par ligne... \$0.8

En av. par colonne... \$1.6

En av. par page... \$3.2

En av. par ligne... \$0.8

En av. par colonne... \$1.6

En av. par page... \$3.2

En av. par ligne... \$0.8

En av. par colonne... \$1.6

En av. par page... \$3.2

En av. par ligne... \$0.8

En av. par colonne... \$1.6

En av. par page... \$3.2

En av. par ligne... \$0.8

En av. par colonne... \$1.6

En av. par page... \$3.2

En av. par ligne... \$0.8

En av. par colonne... \$1.6

mais la femelle resta morte au pied du sauvage. C'était là un signe, suffisant pour prouver que la maladie était causée par une femme et les sauvages furent obligés de passer à la file devant l'oiseau mort.

Pendant cet affreux sacrifice, les sauvages dansaient en chantant autour de la victime, et le jongleur prononçait des paroles enchantées en jetant du bois sur le brasier, que ravivait la graisse dégoutant de pieds et des jambes de la malheureuse.

Un nommé Chas. Arcoy, garçon de ferme résidant près de Cartwright, a été envoyé à Winnipeg, en proie à l'hydrophobie. Voilà cinq ans qu'il a été mordu par un chien enragé en Angleterre.

Un nommé P. J. Forbes, a été tué accidentellement à Toronto, par la chute d'une pièce de bois. Madame Suzard, qui s'est fait brûler d'une manière si horrible, hier à Montréal, est morte aujourd'hui de ses blessures, à l'hôpital Notre-Dame.

Un incendie considérable a éclaté la nuit dernière à Winnipeg. Sept cents ouvrières carrières de Joliette III, se sont mises en grève aujourd'hui, afin d'obtenir une augmentation de salaire.

Un certain Nasreddin reçoit un jour la visite de son voisin, qui vient demander son âne à prêter. — Très volontiers, répond-il; malheureusement, mon âne n'est pas à la maison.

On demande 4 ou 5 filles pour travailler dans les chemises de pratiques. S'adresser immédiatement à H. C. DEY-MOND, coin des rues Sparks et O'Connor, en haut.

ACHETEZ VOS COTONNADES CHEZ D. GARDNER & Cie

66 ET 68 RUE SPARKS. Nous offrons en vente plus de 2,000 pièces de cotonnades de dessins nouveaux et importées directement par nous mêmes de Paris et d'Angleterre

LES PRIX VARIENT ENTRE 6c. et 15c. LA VBBRG

Etoffes dites "Chambray" pour robes avec broderies assorties de \$2.75 à \$5 pièce. Satins pour robes à teintes nouvelles pour l'été et Pingham's d'Ecosse modèles élégants de 9 centes à 17 centes.

Prix plus bas que ceux de toute autre maison de détail d'Ottawa. Indiennes et cotonnades à la pièce aux prix d'égros.

D. GARDNER & CIE.

LE PACIFIQUE CANADIEN

TABLE HORAIRE Ligne directe pour Montréal, Québec, Boston, New-York, Toronto, Détroit, Chicago et tous les points à l'Est et à l'Ouest.

Table with 2 columns: Time (e.g., 4.30 A.M., 7.40 P.M.) and Destination (e.g., Montréal, Québec, Boston, New-York, Toronto, Détroit, Chicago).

Les passagers pour la Grande Bretagne par le paquebot "The Scotia" partent de Montréal le 15 mai prochain.

W. E. BROWN MANUFACTURIER ET MARCHAND CHAUSSURES EN GROS

GEORGE COX LITHOGRAPHE, GRAVEUR, CLICHEUR ET MEDAILLEUR

HOTEL CANADIEN CHERVANT, OCCUPÉ PAR G. LATROUILLE

Bureau de Poste d'Ottawa.

Arrivée et départ des mailles.

Table with 3 columns: Mail (e.g., Ouest-Toronto, Montréal, Québec), Parture, Arrivée.

CHEMIN DE FER INTERCOLONIAL

La Route de la maille Royale, de Passagers et Fret entre le Canada et la Grande Bretagne.

VINAIGRES VINAIGRIERIE DE KINGSTON. A. HAAZ & CIE

LOTTERIE NATIONALE CLASSE D. LE 23EME TIRAGE MENSUEL

T. J. SEATON Horloger et Bijoutier

W. J. ELLARD Fabricant de charnières et ferrures

CHEMIN DE FER "CANADA ATLANTIC"

LA VOIE LA PLUS COURTE

Montreal et Ottawa

OTTAWA A BOSTON ET NEW YORK ET TRVUS LES POINTS A L'EST ET AU SUD.

8.00 A.M. TRAIN EXPRESS se recorde dans l'après-midi avec l'Express de Grand Tronc à Québec pour l'Ouest et à Montréal avec le train de Grand Tronc pour l'Est et le Sud Est, arrivant à 11.30 a.m.

1.20 P.M. Quittez Ottawa, gare de la Pointe à 5.40 p.m. et se raccordent à cet endroit avec les trains du Vermont Central et Delaware et Hudson, pour l'Est et le Sud, arrivant à Boston à 7.40 et à New-York à 11.00 le lendemain matin.

NETTOYAGE des TAPIS A LA VAPEUR

G. PHILBERT IMPORTATEUR TAPISSERIES

GRANDE OUVERTURE MAGNIFIQUE MAGASIN

Jos. FORTIER

L'assortiment d'Automne Mlle McDONALD

Est au complet et n'est pas surpassé en valeur et en variété. MAISON DE MODES PARISIENNES

Peinture de toutes Sortes TOUJOURS EN MAINS. J. F. BELANGER

F. G. JOHNSON & CIE

FONDERIE DE HULL

T. LAWSON

DR R. A. KENNEDY

CHITTY & CO. Encanteurs et Agents

CONDITIONS DU JOURNAL

L'abonnement est payable d'avance... Chaque insertion coûte 0.05... Conditions spéciales pour annonces à long terme...

MARDI 7 MAI 1889

M. Mercier est, par lui-même, en termes plus que froids avec le lieutenant-gouverneur, depuis quelque temps déjà.

La guerre entre Libéria continue dans la province de Québec. La Prairie d'acier publie une lettre de M. Calixte Lebeuf...

Le Mail, qui est de plus en plus passé à l'opposition systématique, vient d'imaginer un projet de loi qui a l'air d'être un certain nombre de députés ou de sénateurs...

Tout ce puritanisme de commande n'est que du virus démocratique de l'ordre le plus malsain. A suivre à la lettre ce beau raisonnement, il faudrait interdire aux députés d'être directeurs de chemin de fer...

Dans les pays qui sont parvenus à substituer aux hommes d'affaires de purs politiciens, qui ne représentent par eux-mêmes ni du capital, ni des intérêts...

Le Globe reproduit un fragment d'une lettre d'un bon libéral de Terrebonne, qui déclare qu'il faut que le traité d'Utrecht soit abrogé...

La nouvelle édition du Canadian Parliamentary Companion, pour 1889, qui vient d'être publiée par M. J. A. Gemmill...

Nous avons été surtout frappés du peu de soin et d'exactitude avec lequel les corrections y sont faites. C'est ainsi, par exemple, que le Dr Lavallée, continue à figurer parmi les membres de l'Assemblée législative de Québec...

Comme par un fait exprès, les commentaires des débats du sénat, diffusent en cela de ceux de la chambre des communes...

D'après ce que nous voyons par notre propre exemple, et par les indications de plusieurs de nos confrères, le Parliamentary Companion est distribué aux journaux anglais...

Qu'écrivez, 6—Une dépêche adressée au Free Press par son correspondant de Québec, dit qu'il n'est bruit dans les cercles bien informés, que de l'imminence d'un changement considérable dans le gouvernement de Québec...

Qu'écrivez, 6—Une dépêche adressée au Free Press par son correspondant de Québec, dit qu'il n'est bruit dans les cercles bien informés, que de l'imminence d'un changement considérable dans le gouvernement de Québec...

Qu'écrivez, 6—Une dépêche adressée au Free Press par son correspondant de Québec, dit qu'il n'est bruit dans les cercles bien informés, que de l'imminence d'un changement considérable dans le gouvernement de Québec...

LA DISLOCATION

Nous reproduisons, plus loin, sous les réserves d'usage, une dépêche adressée de Québec au Free Press, et qui contient une nouvelle étonnante, quoique peut-être point inattendue...

Etant donné la nuance politique du Free Press, et la personnalité de son correspondant à Québec, cette nouvelle ne saurait être considérée comme un simple bruit en l'air...

Nous avons donc, dès à présent, un premier point acquis; c'est que, de deux choses l'une, ou bien M. Mercier est décidé à se retirer de la vie politique, ou bien il a intérêt à faire croire qu'il y est disposé...

Si M. Mercier s'est arrêté à cette seconde idée, moins stérile que la première, nous craignons pour lui un grave mécompte. Les ministères il a confiés sont indisciplinables, les uns à raison de leur caractère, les autres à raison de leurs appétits...

Le président a quitté le palais de l'Élysée à deux heures, et s'est rendu au palais de l'Exposition, où venait d'être organisé un escadron de cavalerie. Son entrée dans la salle a été annoncée par un coup de canon...

Le président de la République a été reçu avec des vives acclamations, et toutes les musiques militaires ont entonné à la fois le chant national de la République...

Le président de la République a été reçu avec des vives acclamations, et toutes les musiques militaires ont entonné à la fois le chant national de la République...

Le président de la République a été reçu avec des vives acclamations, et toutes les musiques militaires ont entonné à la fois le chant national de la République...

à sa profession, mais lui commençaient à se voyager en Europe pour se reposer, et pour se soigner, avant de rentrer au barreau.

Le correspondant du Free Press a demandé à l'interlocuteur M. Mercier en personne, et il a répondu par une longue et intéressante conférence...

Le correspondant du Free Press a été étonné, quelques uns de ses amis les plus intimes de M. Mercier, et ces derniers, sans lui donner d'informations positives, lui ont dit qu'il n'ignorait pas que M. Mercier...

Le correspondant du Free Press, ayant indiqué à son interlocuteur la nature des points qui devaient être abordés, leur a répondu qu'il ne serait pas surpris qu'il fût venu, parce que c'est un "don" d'habitude d'accorder à la presse les nouvelles conversations avec le premier ministre.

Le correspondant du Free Press, ayant indiqué à son interlocuteur la nature des points qui devaient être abordés, leur a répondu qu'il ne serait pas surpris qu'il fût venu...

Le correspondant du Free Press, ayant indiqué à son interlocuteur la nature des points qui devaient être abordés, leur a répondu qu'il ne serait pas surpris qu'il fût venu...

Le correspondant du Free Press, ayant indiqué à son interlocuteur la nature des points qui devaient être abordés, leur a répondu qu'il ne serait pas surpris qu'il fût venu...

Le correspondant du Free Press, ayant indiqué à son interlocuteur la nature des points qui devaient être abordés, leur a répondu qu'il ne serait pas surpris qu'il fût venu...

Le correspondant du Free Press, ayant indiqué à son interlocuteur la nature des points qui devaient être abordés, leur a répondu qu'il ne serait pas surpris qu'il fût venu...

LA CONFERENCE DE M. WIMAN

M. Wiman fit son apparition sur l'estrade au milieu d'applaudissements, et dit qu'on l'avait annoncé, comme devant traiter un sujet qui intéressait toute personne qui soit intéressée dans les affaires commerciales...

M. Wiman fit son apparition sur l'estrade au milieu d'applaudissements, et dit qu'on l'avait annoncé, comme devant traiter un sujet qui intéressait toute personne qui soit intéressée dans les affaires commerciales...

M. Wiman fit son apparition sur l'estrade au milieu d'applaudissements, et dit qu'on l'avait annoncé, comme devant traiter un sujet qui intéressait toute personne qui soit intéressée dans les affaires commerciales...

M. Wiman fit son apparition sur l'estrade au milieu d'applaudissements, et dit qu'on l'avait annoncé, comme devant traiter un sujet qui intéressait toute personne qui soit intéressée dans les affaires commerciales...

M. Wiman fit son apparition sur l'estrade au milieu d'applaudissements, et dit qu'on l'avait annoncé, comme devant traiter un sujet qui intéressait toute personne qui soit intéressée dans les affaires commerciales...

M. Wiman fit son apparition sur l'estrade au milieu d'applaudissements, et dit qu'on l'avait annoncé, comme devant traiter un sujet qui intéressait toute personne qui soit intéressée dans les affaires commerciales...

M. Wiman fit son apparition sur l'estrade au milieu d'applaudissements, et dit qu'on l'avait annoncé, comme devant traiter un sujet qui intéressait toute personne qui soit intéressée dans les affaires commerciales...

M. Wiman fit son apparition sur l'estrade au milieu d'applaudissements, et dit qu'on l'avait annoncé, comme devant traiter un sujet qui intéressait toute personne qui soit intéressée dans les affaires commerciales...

pas été déloyal? Le peuple dit que M. Wiman est un républicain et un traitre. Tout homme qui a parlé de l'union avec les États-Unis est un traitre envers Sa Majesté la Reine et un traître à sa mère-patrie.

Le peuple dit que M. Wiman est un républicain et un traitre. Tout homme qui a parlé de l'union avec les États-Unis est un traitre envers Sa Majesté la Reine et un traître à sa mère-patrie.

Le peuple dit que M. Wiman est un républicain et un traitre. Tout homme qui a parlé de l'union avec les États-Unis est un traitre envers Sa Majesté la Reine et un traître à sa mère-patrie.

Le peuple dit que M. Wiman est un républicain et un traitre. Tout homme qui a parlé de l'union avec les États-Unis est un traitre envers Sa Majesté la Reine et un traître à sa mère-patrie.

Le peuple dit que M. Wiman est un républicain et un traitre. Tout homme qui a parlé de l'union avec les États-Unis est un traitre envers Sa Majesté la Reine et un traître à sa mère-patrie.

Le peuple dit que M. Wiman est un républicain et un traitre. Tout homme qui a parlé de l'union avec les États-Unis est un traitre envers Sa Majesté la Reine et un traître à sa mère-patrie.

Le peuple dit que M. Wiman est un républicain et un traitre. Tout homme qui a parlé de l'union avec les États-Unis est un traitre envers Sa Majesté la Reine et un traître à sa mère-patrie.

Le peuple dit que M. Wiman est un républicain et un traitre. Tout homme qui a parlé de l'union avec les États-Unis est un traitre envers Sa Majesté la Reine et un traître à sa mère-patrie.

Le peuple dit que M. Wiman est un républicain et un traitre. Tout homme qui a parlé de l'union avec les États-Unis est un traitre envers Sa Majesté la Reine et un traître à sa mère-patrie.

CITIZENS

Veillez, s'il vous plaît, venir profiter de notre vente à bon marché de Nouveaux Dolmans, Nouveaux Pardessus, Nouveaux Jerseys, Nouveaux Gilets. Cette Semaine.

La plupart des marchands prennent un profit aussi élevé sur les gants de Kid que sur les autres marchandises. Notre grand succès dans cette branche vient de ce que nous faisons une étude spéciale des gants. Nous les achetons en grande quantité des fabricants eux-mêmes, et nous les payons comptant.

Nous les marquons à un très petit profit, et nous en vendons vingt paires contre les autres marchands un. Conséquemment nous sommes plus que satisfaits.

SCÈNES APPROPRIÉES. Tout de première classe AU STUDIO DE PITTAWAY & JARVIS 117 RUE SPARKS

L'HOTEL - CUSHING M. Arthur Cushing, bien connu en cette ville par la manière habile avec laquelle il dirige l'ancienne maison "Cushing" sur la rue Nicholas...

REMEDE DE PINUS Pour les Hémorroïdes, Engorgement, MORROIDES, PINUS

PINUS MEDICAL CO. Ottawa, Ontario. Nouveau magasin de chaussures - EN VENTE CHEZ LES PHARMACIENS - PREPARE PAR -

PINUS MEDICAL CO. Ottawa, Ontario. Nouveau magasin de chaussures - EN VENTE CHEZ LES PHARMACIENS - PREPARE PAR -

CARTES PROFESSIONNELLES

M. J. GORMAN, LL.B., (Successor of L. A. Olivier) Avocat Solliciteur, Notaire, Etc. BUREAU - 205 RUE ELGIN, OTTAWA, ONT.

BELOCOURT & MACCRAKEN Avocats, Procureurs, Notaires, Etc. OTTAWA ET QUEBEC

O'GARA & REMON AVOCATS, SOLICITEURS, NOTAIRES, ETC. 800 Bay, rue Sparks, Ottawa, Ont.

Walker, McLean & Blanchet. AVOCATS. Avocats, Notaires, Agents Parlementaires, Notaires, Etc., etc.

GEO. McLAURIN, LL.B. AVOCAT, ETC. Bureau: 19 rue Elgin, Ottawa

J. P. FISHER Avocat, Solliciteur, Etc. Agent pour la Cour Suprême, le Parlement et les Départements Publics.

TAYLOR McVEETY AVOCAT, SOLICITEUR, ETC. BUREAU: - Scottish Ontario Chambers, Ottawa.

STEWART, CHRYSLER & GODFREY AVOCATS, SOLICITEURS. Agents pour la Cour Suprême et le Parlement.

TA

Tapis Bruxelles, Tapis Bruxelles, Tapis Bruxelles, Tapis Bruxelles

Tapis Tapissiers, Tapis Tapissiers, Tapis Tapissiers, Tapis Tapissiers

PRELARTS, PRELARTS, PRELARTS, PRELARTS

Enseigne de RUE R

STROUD 100 rue Elgin

DE LA S

Les ba, veillez de, MODES, Bonnets, Chapeaux

Magasin de des et sous-315 Rue

ARTS PROFESSIONNELLES

M. J. GORMAN, LL.B., (Successeur de L. A. Olivier) Avocat Solliciteur, Notaire, Etc.

LOUBERT & MACBRACKEN Avocats, Procureurs, Notaires, Etc. OTTAWA, Ont.

O'GARA & REMON Avocats, Solliciteurs, Notaires, Etc. 105, rue Sparks, Ottawa, Ont.

Walker, McLean & Blanchet, Avocats, Solliciteurs, Notaires, Etc. 34 1/2 Rue Elgin, Ottawa

McLaurin, L.L.B. Avocat, Etc. 19 rue Elgin, Ottawa

J. P. FISHER Avocat, Solliciteur, Etc. pour la Cour Suprême, le Parlement et les Tribunaux d'Appel

McLeod, C. H., Avocat, Cours Fédérales de Québec, 138 rue Wellington, Ottawa

Taylor McEay Avocat, Solliciteur, Etc. 114 rue Metcalfe, Ottawa, Ont.

Wart, Chrysler & Godfrey Avocats, Solliciteurs 14 rue Metcalfe, Ottawa, Ont.

Malin & Code Avocats, Solliciteurs, Etc. 100 EGAN, RUE SPARKS

Bradley & Snow Avocats, Solliciteurs, Etc. 25 rue Sparks, en face de l'Hotel Russell

Gundry & Powell Avocats, Solliciteurs, Etc. 25 rue Sparks, en face de l'Hotel Russell

F. F. LEMIBUX Avocat, Solliciteur, Agent pour la Cour Suprême, le Parlement et les Tribunaux d'Appel

Dr FISSIAULT DENTISTE 106 RUE RIDEAU ET SUSSEX OTTAWA

Leitch, 485 rue Wellington pour la vente des corsets Star Yatis et autres genres de corps confectionnés sur commande

Collins toujours en magasin assortiment complet d'articles de mode bas prix, 310 rue Wellington, Ottawa

John Kerrigan Plombier Sanitaire 106 Rue Lyon, Ottawa

J. Stewart Architecte 37, 284 rue Wellington, Ottawa

Walker McLean & Blanchet Avocats, Procureurs, Agents Particuliers, Notaires, Etc. 105, rue Sparks, Ottawa

A. Leprohon Architecte 204 rue Dalhousie, Ottawa

Professeur Gagnon donne la méthode nouvelle d'un REMÈDE SAUVAGE et d'une découverte importante pour l'éradication de la tuberculose. Tout le monde s'en est servi avec succès dans les cas les plus graves

Hotel - Riendeau sur le plan Européen et Américain. RUE ST GABRIEL, MONTREAL

Pharmacie Savard Agent des machines à vapeur de Frank Lambert. Prescriptions des médicaments et toutes les familles soigneusement complies.

TAPIS

Tapis Bruxelles 65 Tapis Bruxelles 65 Tapis Bruxelles 65

Tapis Tapisserie 35 Tapis Tapisserie 35 Tapis Tapisserie 35

Prelarts Anglais et Français

PIGEON

PIGEON & CO.

Enseigne de la Boule Noire RUE RIDEAU

THE JAPON

La demande pour notre thé de 30 cts a été si grande, que nous avons cru, dans l'intérêt de notre clientèle, d'en acheter une plus grande quantité que d'habitude.

STROUD & FRERES

LE MONTMONT DE LA SEMAINE

Les bargains merveilleux en fait de MODES, Bonnetteries, Chapeaux et Garnitures

WOODCOCK

Magasin populaire de modes et sous-vêtement. 315 Rue Wellington

Essayez la SAVARINA

Remède infallible contre les vers. N'employez que la Savarina, pain destructeur des vers.

PHARMACIE SAVARD

Agent des machines à vapeur de Frank Lambert. Prescriptions des médicaments et toutes les familles soigneusement complies.

NOUVELLES LOCALES

De côté et d'autre. Huit nouveaux gardiens de la paix ont été récemment admis devant le magistrat O'Gara.

Le nettoyage de la rue de l'Eglise serait grandement à désirer. A nos collègues d'y veiller.

On se plaint plus que par le passé, cette année, du bran de sec sur la rivière Ottawa qui est en plus grande quantité que jamais encore.

Quelques malintentionnés ont empoisonné, samedi soir, un joli épagneul appartenant à M. T. J. Richardson, rue Nelson.

On a fait le déménagement du Bureau des affaires des Sauvages, qui est actuellement au troisième étage de la nouvelle bâtisse de la rue Wellington.

Les travaux à la nouvelle église du quartier St-George avancent avec rapidité et durant l'été on se propose d'ouvrir le bras de main d'œuvre afin de la hâter encore plus.

Deux embarcations de promeneurs ont chaviré, dimanche sur le canal. Dans les deux cas les occupants du canot en ont été quittes pour un bain forcé.

Le pont St-Patrice est maintenant complètement tenu à fait, et offre un avantage considérable au public. On se plaint grandement, cependant des abords mouvant et par conséquent, gênés de niveau avec le pont lui-même.

Le gouvernement fait bâtir une résidence pour le Préfet du Penitencier de New Westminster, Colombie Anglaise. Ce sont les MM. Ackerman, entrepreneurs, qui ont obtenu le contrat.

Association catholique de secours mutuels. La succursale No 29 de l'association catholique de secours mutuels a nommé à sa séance du 3 courant, un comité pour étudier la question d'accorder à ses membres des bénéfices en cas de maladie.

Insultant-Canadien. La lecture de M. Drapeau annoncée pour Jeudi soir, à la Salle St. Patrice, aura lieu à l'Hotel-Canadien, afin d'être plus de commodité au public. Il y aura musique, chant, opérette, etc. et tout promet d'être une agréable et instructive soirée. (Voir l'annonce).

Tarif postal. Le nouveau tarif sur les notes locales autorisées pendant la saison qui vient de se terminer, prendra effet demain. Le taux des lettres pour la ville d'Ottawa sera à l'avenir de 2 centimes au lieu de 1 centime comme précédemment. Les timbres d'enregistrement seront de 5 centimes au lieu de 2 centimes, qui était le tarif existant.

Musique et drame. La dernière représentation qui sera donnée, avant la fin de l'année scolaire, par les élèves de l'Université d'Ottawa, a été fixée au 13 courant. Un programme nouveau et intéressant a été préparé pour la circonstance. Il y aura aussi plusieurs morceaux de chant militaire par des élèves appartenant au corps des officiers. On nous promet une soirée intéressante.

Union St-Joseph. Les membres de cette société célébreront dimanche prochain leur 25ème fête patriotique. Cette occasion, on a lancé des invitations à toutes les sociétés sœurs de la cité et de Hull, afin qu'elles prennent part à leur fête. Il y aura grand nombre de solennelles, procession, discours, etc. Deux corps de musique ont aussi été retenus pour la circonstance.

Orphelinat St-Joseph. Le dîner des protecteurs et protectrices de l'Orphelinat St-Joseph a été fixé à mercredi le 8 courant dans la grande salle de l'Hotel Wellington. Le prix d'admission sera de 75 cts pour messieurs, et 25 cts pour dames. Amis et amis du dîner, il y aura grand concert vocal et instrumental, donné par des amateurs de renom. On y jouera aussi une jolie opérette, admission, 25 centimes.

Grand Concert au Convent de la Rue Rideau. CONFERENCE PAR L. H. FRÉCHETTE. Nos lecteurs apprendront, sans doute, avec un vif plaisir qu'un grand concert doit avoir lieu Jeudi, le 9 courant, au Convent de la Rue Rideau. Comme d'habitude la musique sera excellente et de plus M. L. H. Fréchette notre poète national fera les frais de la partie littéraire. Que les amis de la musique et de la littérature s'y rendent.

Concerts sur le Parc par le "Lyre Canadienne". Nos jeunes amis de la "Lyre Canadienne" ont obtenu de Sir Hector Langevin la permission de donner un concert tous les jeudis soirs, sur le Parc Major, pendant la belle saison, ce qui est une faveur spéciale accordée à la "Lyre Canadienne" comme marque d'encouragement par l'honorable Ministre des Travaux Publics qui sait si bien apprécier la belle musique.

Des précautions extraordinaires seront prises pour protéger les fleurs et les pelouses. Nous espérons que le public se fera un devoir de tenir entièrement dans les allées. Si par suite du grand assemblément de visiteurs, on ne peut avoir lieu tous les jeudis soirs, l'on constatera que le Parc serait endommagé; les autorités se verraient dans l'obligation d'empêcher les concerts.

Chez Son Excellence. Aujourd'hui, à 1 heure, les membres de la Société Royale du Canada se rendent à Rideau Hall, pour présenter leurs hommages à Son Excellence le Gouverneur Général. Lorsqu'ils eurent été introduits dans le salon de réception, M. Sanford Fleming, C.M.G., Président de la Société Royale fit lecture d'une superbe adresse à Son Excellence qui provoqua une réponse remplie de tact et d'apropos, convertie par des applaudissements prolongés.

Amis et amis de la "Lyre Canadienne". Parmi les membres du clergé présents à l'assemblée, Sa Grandeur Monseigneur Bégin, de Chicoutimi, Monseigneur Tanguy et Hamel et les abbés, Provancher, Casgrain et Dawson.

Sir John A. MacDonald, Sir Hector Langevin, Sir Charles Tupper, étaient aussi présents à la démonstration.

LE CONSEIL DE VILLE

Le conseil de ville a tenu sa réunion comme à l'ordinaire hier soir, son honneur le maire Eratt présidant et assisté de tous les membres excepté M. l'évêché Borthwick qui était absent.

Plusieurs communications ont été présentées et renvoyées au comité après la séance.

J. M. P. Lecourt et plusieurs autres citoyens protestant contre la construction d'un canal d'égoût sur la rue St-Patrice, et Henry Grise proteste contre une amélioration au trottoir de la rue Theodore.

Puis le rapport suivant des travaux, pour les améliorations convoitées a été lu.

NOUVEAUX TROTTOIRS. Sur la rue Somerset, du côté sud, entre les rues Elgin et Cartier, quatre pieds de largeur; sur la rue Nelson, du côté ouest, entre les rues Theodore et Stewart, six pieds de largeur; sur la rue James, du côté sud, entre les rues Lyon et Bay, quatre pieds de largeur; sur la rue Florence, du côté sud, entre les rues Bay et Lyon, quatre pieds de largeur; sur la rue MacLaren, au nord, entre les rues Bay et Concession, six pieds de largeur; sur la rue Concession, à l'est, entre les rues MacLaren et Somerset, six pieds de largeur; sur la rue Cartier à l'est, entre les rues MacLaren et Gilmour, quatre pieds de largeur; sur la rue Lagar, au sud, entre les rues O'Connor et Bank, six pieds de largeur; sur la rue MacLaren, au nord, entre les rues Elgin et Cartier, six pieds de largeur; sur la rue Gloucester, des deux côtés, entre les rues Bay et Kent, quatre pieds de largeur; sur la rue Friel, à l'ouest, entre les rues Rideau et Daly et à l'est entre les rues Rideaux et Bessmer, six pieds de largeur; sur la rue George, au nord, entre Market Square et la Muséologie, six pieds de largeur; sur la rue Chapelin, à l'ouest, entre les rues Daly et Theodore et à l'est entre les rues Stewart et Wilcox, six pieds de largeur; sur la rue Bay, à l'ouest, entre les rues Queen et Lagar et à l'est, entre les rues Wellington et Lagar, six pieds de largeur; sur la rue Nelson, à l'ouest, entre les rues St-Patrice et Clarence, six pieds de largeur.

NOUVEAUX EGOUTS. Sur l'avenue McFarland, entre les rues Canal et Donald, un tuyau de 12 pouces; sur la rue Rideau, entre les rues Sussex et Wellington, un tuyau de 12 pouces; sur la rue Nicholas, entre les lots 6 et 11, à l'est, un tuyau de 9 pouces.

Le règlement relatif aux privilèges accordés à la Capital Gas Co. est en sa seconde fois et adopté.

Après les affaires de routine la séance est levée à 9 h 30.

Nouvel établissement. Le G and Central Hotel est maintenant ouvert à tout le monde et a l'apparence magnifique d'un charmant hôtel qui renferme les plus belles chambres de la ville. Il est approvisionné de tous les vins, liqueurs, bières, porters et de cigares de premier choix. Ce nouvel établissement, qui est un modèle que nous recommandons au public est tenu par M. Charles McMoraw qui a le contrôle de plusieurs autres hôtels favorables de tout Ottawa au coin des rues Georges et McWilliam.

La "Canadian Bank of Commerce" a transporté ses bureaux au No. 102 sur rue Wellington, bâtisse voisine de la banque Nationale. Il y a un département de banque d'épargne en connexion avec ce bureau.

M. G. W. Séguin, agent pour l'assurance "la Citoyenne" informe ses amis et le public qu'il le trouveront soit au No. 27 rue Sparks ou chez M. Charlebois à Cie.

GOURRIER DE HULL

M. Césaire Eshier tiendra une traversée régulière entre Ottawa et Hull, tous les soirs, après que le bateau à vapeur "Ramblin'" aura fini son service.

L'assemblée du conseil municipal qui a eu lieu samedi matin, MM. Moise Trudel, Sévère Châtillon et Joshua Wright ont été nommés évaluateurs pour l'année courante.

Une assemblée régulière du conseil municipal a eu lieu ce matin à la salle Aubry.

M. A. Chevalier, de Hull, a obtenu pour la somme de \$1500 le contrat de la part nécessaire pour la construction de la nouvelle boutique de forge et de charonnage de M. J. R. Booth.

Désormais, le barreau du district d'Ottawa, province de Québec, formera une section indépendante. Profitant du terme de la cour de Circuit, les avocats réunis à Hull ont proclamé leur autonomie et ont élu les officiers suivants: bâtonnier, J. R. Fleming; syndic, A. Booth, M. P. P.; trésorier, J. E. Kestel; secrétaire, J. M. MacDougall; -Membre du comité, MM. McLeod, Talbot et Foran.

Encourageons notre ami G. W. Séguin, agent de la "Citoyenne".

Mesures de tout genre et de toute espèce, Rideaux, Buggies et wagons pour enfants; tout ceci à grand bon marché pour argent comptant ou par installment.

ON DEMANDE un garçon connaissant la vi, pour avoir soin d'un cheval et se rendre utile dans une propriété. S'adresser à P. LAFONT, 431 et 435 rue Sussex.

Les meilleurs médicaments recommandés en un cas de gonorrhée, sont les suivants: les pilules de M. G. W. Séguin, 27 rue Rideau et contre par le marchand P.

REMEDES FINUS

Remèdes finus contre les hémorroïdes - Pour les hémorroïdes internes ou externes. La guérison se manœuvre jamais de se produire après quelques applications.

BAINS TURCS d'Ottawa. 26 Rue Albert. Bains admis de 10 hrs A.M. à 3 hrs P.M. Messieurs admis de 3 hrs P.M. à 11 hrs P.M.

ACHETER le pain de Turnbull Street, 264, rue Elgin.

AVANT VOYAGES de commerce. Avant de donner vos ordres, allez à la Manufacture de Valises pour vous procurer une jolie et forte valise pour échantillons, 518, rue Sussex.

AUX HOTELIERS qui ont besoin de tapissure verte ou d'autres sortes allez chez J. B. DUFORD, 108 rue Rideau.

VOUS trouvez un tailleur de première classe chez P. H. CHABOT & Cie, 530 rue Sussex.

MES mes chaudières et principes sont au complet arrivés. Une visite est sollicitée. W. H. MARTIN, 133 rue Sparks.

J. B. DUFORD, 108 rue Rideau, a le meilleur bois de sapin à 10, 12 1/2 le rouleau qu'il y a dans la ville.

LE FLEUVE bel assortiment de chemises de toutes sortes dans la ville chez P. H. CHABOT & Cie, No. 530 rue Sussex.

Vente de Propriétés Foncières. Mercredi, le 8 mai, 1889. Dans la cause de ce nom de DAVID DUBÉ, à Alexander Mutchmore.

Confonément à un ordre donné par Wm Aird Ross, Juge de la Cour de Comté de Carleton, daté le 25 avril A. D. 1889, il sera vendu par le Public au plus haut enchère sur à ou près des lieux désignés, le 8ème jour de mai, 1889, à 10 hrs d'avant-midi, tous les dix-titres, indécoupés et non qualifiés de l'exécution de Mutchmore par et en vertu de la dite cession de terre et de terre à terre en la cité d'Ottawa, dans le comté de Carleton, dans la province d'Ontario, consistant en vingt-neuf piéds et dix piéds de front, sur la rue Clarence et quatre piéds dix-neuf piéds de profondeur, plus ou moins, étant composé du lot No. deux, du côté nord de la rue Clarence, dans la dite cité, excepté tout le 1/2 partie ouest, transportée et cédée à un nommé Samuel Nicholson à un nommé Miles S. attery, par contrat portant la date du vingt sixième jour de décembre, dans l'année de Notre Seigneur, 1867 et enregistré le 13e jour du mois et années sus-mentionnées, étant une partie de ce lot de 1/2 piéds dix-neuf piéds de profondeur, plus ou moins, étant composé du lot No. deux, du côté nord de la rue Clarence, dans la dite cité, excepté tout le 1/2 partie ouest, transportée et cédée à un nommé Miles S. attery, par contrat portant la date du vingt sixième jour de décembre, dans l'année de Notre Seigneur, 1867 et enregistré le 13e jour du mois et années sus-mentionnées, étant une partie de ce lot de 1/2 piéds dix-neuf piéds de profondeur, plus ou moins, étant composé du lot No. deux, du côté nord de la rue Clarence, dans la dite cité, excepté tout le 1/2 partie ouest, transportée et cédée à un nommé Miles S. attery, par contrat portant la date du vingt sixième jour de décembre, dans l'année de Notre Seigneur, 1867 et enregistré le 13e jour du mois et années sus-mentionnées, étant une partie de ce lot de 1/2 piéds dix-neuf piéds de profondeur, plus ou moins, étant composé du lot No. deux, du côté nord de la rue Clarence, dans la dite cité, excepté tout le 1/2 partie ouest, transportée et cédée à un nommé Miles S. attery, par contrat portant la date du vingt sixième jour de décembre, dans l'année de Notre Seigneur, 1867 et enregistré le 13e jour du mois et années sus-mentionnées, étant une partie de ce lot de 1/2 piéds dix-neuf piéds de profondeur, plus ou moins, étant composé du lot No. deux, du côté nord de la rue Clarence, dans la dite cité, excepté tout le 1/2 partie ouest, transportée et cédée à un nommé Miles S. attery, par contrat portant la date du vingt sixième jour de décembre, dans l'année de Notre Seigneur, 1867 et enregistré le 13e jour du mois et années sus-mentionnées, étant une partie de ce lot de 1/2 piéds dix-neuf piéds de profondeur, plus ou moins, étant composé du lot No. deux, du côté nord de la rue Clarence, dans la dite cité, excepté tout le 1/2 partie ouest, transportée et cédée à un nommé Miles S. attery, par contrat portant la date du vingt sixième jour de décembre, dans l'année de Notre Seigneur, 1867 et enregistré le 13e jour du mois et années sus-mentionnées, étant une partie de ce lot de 1/2 piéds dix-neuf piéds de profondeur, plus ou moins, étant composé du lot No. deux, du côté nord de la rue Clarence, dans la dite cité, excepté tout le 1/2 partie ouest, transportée et cédée à un nommé Miles S. attery, par contrat portant la date du vingt sixième jour de décembre, dans l'année de Notre Seigneur, 1867 et enregistré le 13e jour du mois et années sus-mentionnées, étant une partie de ce lot de 1/2 piéds dix-neuf piéds de profondeur, plus ou moins, étant composé du lot No. deux, du côté nord de la rue Clarence, dans la dite cité, excepté tout le 1/2 partie ouest, transportée et cédée à un nommé Miles S. attery, par contrat portant la date du vingt sixième jour de décembre, dans l'année de Notre Seigneur, 1867 et enregistré le 13e jour du mois et années sus-mentionnées, étant une partie de ce lot de 1/2 piéds dix-neuf piéds de profondeur, plus ou moins, étant composé du lot No. deux, du côté nord de la rue Clarence, dans la dite cité, excepté tout le 1/2 partie ouest, transportée et cédée à un nommé Miles S. attery, par contrat portant la date du vingt sixième jour de décembre, dans l'année de Notre Seigneur, 1867 et enregistré le 13e jour du mois et années sus-mentionnées, étant une partie de ce lot de 1/2 piéds dix-neuf piéds de profondeur, plus ou moins, étant composé du lot No. deux, du côté nord de la rue Clarence, dans la dite cité, excepté tout le 1/2 partie ouest, transportée et cédée à un nommé Miles S. attery, par contrat portant la date du vingt sixième jour de décembre, dans l'année de Notre Seigneur, 1867 et enregistré le 13e jour du mois et années sus-mentionnées, étant une partie de ce lot de 1/2 piéds dix-neuf piéds de profondeur, plus ou moins, étant composé du lot No. deux, du côté nord de la rue Clarence, dans la dite cité, excepté tout le 1/2 partie ouest, transportée et cédée à un nommé Miles S. attery, par contrat portant la date du vingt sixième jour de décembre, dans l'année de Notre Seigneur, 1867 et enregistré le 13e jour du mois et années sus-mentionnées, étant une partie de ce lot de 1/2 piéds dix-neuf piéds de profondeur, plus ou moins, étant composé du lot No. deux, du côté nord de la rue Clarence, dans la dite cité, excepté tout le 1/2 partie ouest, transportée et cédée à un nommé Miles S. attery, par contrat portant la date du vingt sixième jour de décembre, dans l'année de Notre Seigneur, 1867 et enregistré le 13e jour du mois et années sus-mentionnées, étant une partie de ce lot de 1/2 piéds dix-neuf piéds de profondeur, plus ou moins, étant composé du lot No. deux, du côté nord de la rue Clarence, dans la dite cité, excepté tout le 1/2 partie ouest, transportée et cédée à un nommé Miles S. attery, par contrat portant la date du vingt sixième jour de décembre, dans l'année de Notre Seigneur, 1867 et enregistré le 13e jour du mois et années sus-mentionnées, étant une partie de ce lot de 1/2 piéds dix-neuf piéds de profondeur, plus ou moins, étant composé du lot No. deux, du côté nord de la rue Clarence, dans la dite cité, excepté tout le 1/2 partie ouest, transportée et cédée à un nommé Miles S. attery, par contrat portant la date du vingt sixième jour de décembre, dans l'année de Notre Seigneur, 1867 et enregistré le 13e jour du mois et années sus-mentionnées, étant une partie de ce lot de 1/2 piéds dix-neuf piéds de profondeur, plus ou moins, étant composé du lot No. deux, du côté nord de la rue Clarence, dans la dite cité, excepté tout le 1/2 partie ouest, transportée et cédée à un nommé Miles S. attery, par contrat portant la date du vingt sixième jour de décembre, dans l'année de Notre Seigneur, 1867 et enregistré le 13e jour du mois et années sus-mentionnées, étant une partie de ce lot de 1/2 piéds dix-neuf piéds de profondeur, plus ou moins, étant composé du lot No. deux, du côté nord de la rue Clarence, dans la dite cité, excepté tout le 1/2 partie ouest, transportée et cédée à un nommé Miles S. attery, par contrat portant la date du vingt sixième jour de décembre, dans l'année de Notre Seigneur, 1867 et enregistré le 13e jour du mois et années sus-mentionnées, étant une partie de ce lot de 1/2 piéds dix-neuf piéds de profondeur, plus ou moins, étant composé du lot No. deux, du côté nord de la rue Clarence, dans la dite cité, excepté tout le 1/2 partie ouest, transportée et cédée à un nommé Miles S. attery, par contrat portant la date du vingt sixième jour de décembre, dans l'année de Notre Seigneur, 1867 et enregistré le 13e jour du mois et années sus-mentionnées, étant une partie de ce lot de 1/2 piéds dix-neuf piéds de profondeur, plus ou moins, étant composé du lot No. deux, du côté nord de la rue Clarence, dans la dite cité, excepté tout le 1/2 partie ouest, transportée et cédée à un nommé Miles S. attery, par contrat portant la date du vingt sixième jour de décembre, dans l'année de Notre Seigneur, 1867 et enregistré le 13e jour du mois et années sus-mentionnées, étant une partie de ce lot de 1/2 piéds dix-neuf piéds de profondeur, plus ou moins, étant composé du lot No. deux, du côté nord de la rue Clarence, dans la dite cité, excepté tout le 1/2 partie ouest, transportée et cédée à un nommé Miles S. attery, par contrat portant la date du vingt sixième jour de décembre, dans l'année de Notre Seigneur, 1867 et enregistré le 13e jour du mois et années sus-mentionnées, étant une partie de ce lot de 1/2 piéds dix-neuf piéds de profondeur, plus ou moins, étant composé du lot No. deux, du côté nord de la rue Clarence, dans la dite cité, excepté tout le 1/2 partie ouest, transportée et cédée à un nommé Miles S. attery, par contrat portant la date du vingt sixième jour de décembre, dans l'année de Notre Seigneur, 1867 et enregistré le 13e jour du mois et années sus-mentionnées, étant une partie de ce lot de 1/2 piéds dix-neuf piéds de profondeur, plus ou moins, étant composé du lot No. deux, du côté nord de la rue Clarence, dans la dite cité, excepté tout le 1/2 partie ouest, transportée et cédée à un nommé Miles S. attery, par contrat portant la date du vingt sixième jour de décembre, dans l'année de Notre Seigneur, 1867 et enregistré le 13e jour du mois et années sus-mentionnées, étant une partie de ce lot de 1/2 piéds dix-neuf piéds de profondeur, plus ou moins, étant composé du lot No. deux, du côté nord de la rue Clarence, dans la dite cité, excepté tout le 1/2 partie ouest, transportée et cédée à un nommé Miles S. attery, par contrat portant la date du vingt sixième jour de décembre, dans l'année de Notre Seigneur, 1867 et enregistré le 13e jour du mois et années sus-mentionnées, étant une partie de ce lot de 1/2 piéds dix-neuf piéds de profondeur, plus ou moins, étant composé du lot No. deux, du côté nord de la rue Clarence, dans la dite cité, excepté tout le 1/2 partie ouest, transportée et cédée à un nommé Miles S. attery, par contrat portant la date du vingt sixième jour de décembre, dans l'année de Notre Seigneur, 1867 et enregistré le 13e jour du mois et années sus-mentionnées, étant une partie de ce lot de 1/2 piéds dix-neuf piéds de profondeur, plus ou moins, étant composé du lot No. deux, du côté nord de la rue Clarence, dans la dite cité, excepté tout le 1/2 partie ouest, transportée et cédée à un nommé Miles S. attery, par contrat portant la date du vingt sixième jour de décembre, dans l'année de Notre Seigneur, 1867 et enregistré le 13e jour du mois et années sus-mentionnées, étant une partie de ce lot de 1/2 piéds dix-neuf piéds de profondeur, plus ou moins, étant composé du lot No. deux, du côté nord de la rue Clarence, dans la dite cité, excepté tout le 1/2 partie ouest, transportée et cédée à un nommé Miles S. attery, par contrat portant la date du vingt sixième jour de décembre, dans l'année de Notre Seigneur, 1867 et enregistré le 13e jour du mois et années sus-mentionnées, étant une partie de ce lot de 1/2 piéds dix-neuf piéds de profondeur, plus ou moins, étant composé du lot No. deux, du côté nord de la rue Clarence, dans la dite cité, excepté tout le 1/2 partie ouest, transportée et cédée à un nommé Miles S. attery, par contrat portant la date du vingt sixième jour de décembre, dans l'année de Notre Seigneur, 1867 et enregistré le 13e jour du mois et années sus-mentionnées, étant une partie de ce lot de 1/2 piéds dix-neuf piéds de profondeur, plus ou moins, étant composé du lot No. deux, du côté nord de la rue Clarence, dans la dite cité, excepté tout le 1/2 partie ouest, transportée et cédée à un nommé Miles S. attery, par contrat portant la date du vingt sixième jour de décembre, dans l'année de Notre Seigneur, 1867 et enregistré le 13e jour du mois et années sus-mentionnées, étant une partie de ce lot de 1/2 piéds dix-neuf piéds de profondeur, plus ou moins, étant composé du lot No. deux, du côté nord de la rue Clarence, dans la dite cité, excepté tout le 1/2 partie ouest, transportée et cédée à un nommé Miles S. attery, par contrat portant la date du vingt sixième jour de décembre, dans l'année de Notre Seigneur, 1867 et enregistré le 13e jour du mois et années sus-mentionnées, étant une partie de ce lot de 1/2 piéds dix-neuf piéds de profondeur, plus ou moins, étant composé du lot No. deux, du côté nord de la rue Clarence, dans la dite cité, excepté tout le 1/2 partie ouest, transportée et cédée à un nommé Miles S. attery, par contrat portant la date du vingt sixième jour de décembre, dans l'année de Notre Seigneur, 1867 et enregistré le 13e jour du mois et années sus-mentionnées, étant une partie de ce lot de 1/2 piéds dix-neuf piéds de profondeur, plus ou moins, étant composé du lot No. deux, du côté nord de la rue Clarence, dans la dite cité, excepté tout le 1/2 partie ouest, transportée et cédée à un nommé Miles S. attery, par contrat portant la date du vingt sixième jour de décembre, dans l'année de Notre Seigneur, 1867 et enregistré le 13e jour du mois et années sus-mentionnées, étant une partie de ce lot de 1/2 piéds dix-neuf piéds de profondeur, plus ou moins, étant composé du lot No. deux, du côté nord de la rue Clarence, dans la dite cité, excepté tout le 1/2 partie ouest, transportée et cédée à un nommé Miles S. attery, par contrat portant la date du vingt sixième jour de décembre, dans l'année de Notre Seigneur, 1867 et enregistré le 13e jour du mois et années sus-mentionnées, étant une partie de ce lot de 1/2 piéds dix-neuf piéds de profondeur, plus ou moins, étant composé du lot No. deux, du côté nord de la rue Clarence, dans la dite cité, excepté tout le 1/2 partie ouest, transportée et cédée à un nommé Miles S. attery, par contrat portant la date du vingt sixième jour de décembre, dans l'année de Notre Seigneur, 1867 et enregistré le 13e jour du mois et années sus-mentionnées, étant une partie de ce lot de 1/2 piéds dix-neuf piéds de profondeur, plus ou moins, étant composé du lot No. deux, du côté nord de la rue Clarence, dans la dite cité, excepté tout le 1/2 partie ouest, transportée et cédée à un nommé Miles S. attery, par contrat portant la date du vingt sixième jour de décembre, dans l'année de Notre Seigneur, 1867 et enregistré le 13e jour du mois et années sus-mentionnées, étant une partie de ce lot de 1/2 piéds dix-neuf piéds de profondeur, plus ou moins, étant composé du lot No. deux, du côté nord de la rue Clarence, dans la dite cité, excepté tout le 1/2 partie ouest, transportée et cédée à un nommé Miles S. attery, par contrat portant la date du vingt sixième jour de décembre, dans l'année de Notre Seigneur, 1867 et enregistré le 13e jour du mois et années sus-mentionnées, étant une partie de ce lot de 1/2 piéds dix-neuf piéds de profondeur, plus ou moins, étant composé du lot No. deux, du côté nord de la rue Clarence, dans la dite cité, excepté tout le 1/2 partie ouest, transportée et cédée à un nommé Miles S. attery, par contrat portant la date du vingt sixième jour de décembre, dans l'année de Notre Seigneur, 1867 et enregistré le 13e jour du mois et années sus-mentionnées, étant une partie de ce lot de 1/2 piéds dix-neuf piéds de profondeur, plus ou moins, étant composé du lot No. deux, du côté nord de la rue Clarence, dans la dite cité, excepté tout le 1/2 partie ouest, transportée et cédée à un nommé Miles S. attery, par contrat portant la date du vingt sixième jour de décembre, dans l'année de Notre Seigneur, 1867 et enregistré le 13e jour du mois et années sus-mentionnées, étant une partie de ce lot de 1/2 piéds dix-neuf piéds de profondeur, plus ou moins, étant composé du lot No. deux, du côté nord de la rue Clarence, dans la dite cité, excepté tout le 1/2 partie ouest, transportée et cédée à un nommé Miles S. attery, par contrat portant la date du vingt sixième jour de décembre, dans l'année de Notre Seigneur, 1867 et enregistré le 13e jour du mois et années sus-mentionnées, étant une partie de ce lot de 1/2 piéds dix-neuf piéds de profondeur, plus ou moins, étant composé du lot No. deux, du côté nord de la rue Clarence, dans la dite cité, excepté tout le 1/2 partie ouest, transportée et cédée à un nommé Miles S. attery, par contrat portant la date du vingt sixième jour de décembre, dans l'année de Notre Seigneur, 1867 et enregistré le 13e jour du mois et années sus-mentionnées, étant une partie de ce lot de 1/2 piéds dix-neuf piéds de profondeur, plus ou moins, étant composé du lot No. deux, du côté nord de la rue Clarence, dans la dite cité, excepté tout le 1/2 partie ouest, transportée et cédée à un nommé Miles S. attery, par contrat portant la date du vingt sixième jour de décembre, dans l'année de Notre Seigneur, 1867 et enregistré le 13e jour du mois et années sus-mentionnées, étant une partie de ce lot de 1/2 piéds dix-neuf piéds de profondeur, plus ou moins, étant composé du lot No. deux, du côté nord de la rue Clarence, dans la dite cité, excepté tout le 1/2 partie ouest, transportée et cédée à un nommé Miles S. attery, par contrat portant la date du vingt sixième jour de décembre, dans l'année de Notre Seigneur, 1867 et enregistré le 13e jour du mois et années sus-mentionnées, étant une partie de ce lot de 1/2 piéds dix-neuf piéds de profondeur, plus ou moins, étant composé du lot No. deux, du côté nord de la rue Clarence, dans la dite cité, excepté tout le 1/2 partie ouest, transportée et cédée à un nommé Miles S. attery, par contrat portant la date du vingt sixième jour de décembre, dans l'année de Notre Seigneur, 1867 et enregistré le 13e jour du mois et années sus-mentionnées, étant une partie de ce lot de 1/2 piéds dix-neuf piéds de profondeur, plus ou moins, étant composé du lot No. deux, du côté nord de la rue Clarence, dans la dite cité, excepté tout le 1/2 partie ouest, transportée et cédée à un nommé Miles S. attery, par contrat portant la date du vingt sixième jour de décembre, dans l'année de Notre Seigneur, 1867 et enregistré le 13e jour du mois et années sus-mentionnées, étant une partie de ce lot de 1/2 piéds dix-neuf piéds de profondeur, plus ou moins, étant composé du lot No. deux, du côté nord de la rue Clarence, dans la dite cité, excepté tout le 1/2 partie ouest, transportée et cédée à un nommé Miles S. attery, par contrat portant la date du vingt sixième jour de décembre, dans l'année de Notre Seigneur, 1867 et enregistré le 13e

